

## Transition énergétique

# Comment évoluera le mix électrique entre 2015 et 2030

Entre 2015 et 2030, la capacité électrique doit tripler à 24.800 MW. La part des énergies renouvelables passera de 34 à 52% et celle du fuel de 24 à 3%. Le poids du gaz naturel devra plus que doubler à 25% alors que pour le charbon, les pouvoirs publics prévoient une part de 20%, contre 32% en 2015. Détails.

Le schéma d'évolution de la capacité et du mix électrique marocain à l'horizon 2030 est maintenant connu. La capacité devra tripler afin de répondre à une demande croissante (plus de 6% annuellement). Après 8.129 MW en 2015, elle atteindrait 15.946 MW en 2020 et 20.070 en 2025 pour s'élever à 24.800 MW en 2030. Ce renforcement de capacité sera accompagné par une stratégie de transition énergétique marquant un tournant historique avec une importante réduction des consommations d'énergies fossiles et donc l'accélération de l'offre en énergies renouvelables dans le secteur électrique.

Déjà à fin 2015, les énergies renouvelables représentaient 34% du système électrique national. Leur part doit évoluer pour peser 43% en 2020, puis 47% en 2025 avant d'atteindre 52% en 2030. Pour ce faire, le Maroc, rappelons-le, aura à développer, entre 2016 et 2030, une capacité additionnelle de production d'électricité de sources renouvelables d'environ 10.100 MW dont 4.560 pour le solaire, 4.200 dans l'éolien et 1.330 MW hydro-électriques. Ce qui permettra au Royaume, pour la première fois dans son histoire, d'afficher une part d'électricité produite à partir de sources renouvelables supérieure à celle obtenue à partir de sources énergétiques fossiles et de réduire sa dépendance énergétique qui dépassait les 98% en 2009, à moins de 82% en 2030.

Le détail de l'évolution du mix électrique national montre que l'éolien qui pesait 10% en 2015 représentera 15% en 2020 puis 18% en 2025 et enfin 20% en 2030. Pour ce qui est du solaire qui détient une part de 2% en 2015 (grâce à la centrale thermosolaire de Aïn Beni Mathar de 472 MW), il devra peser 14% en 2020 (à travers notamment les complexes Noor de Ouarzazate, Midelt, Tata, Boujdour et Laâyoune), 16% en 2025 puis 20% en 2030.

La part de l'énergie hydroélectrique, quant à elle, s'inscrira en baisse passant de 22% en 2015, à 14% en 2020, puis à 13% en 2025. En 2030, elle perdra un autre point à 12%.

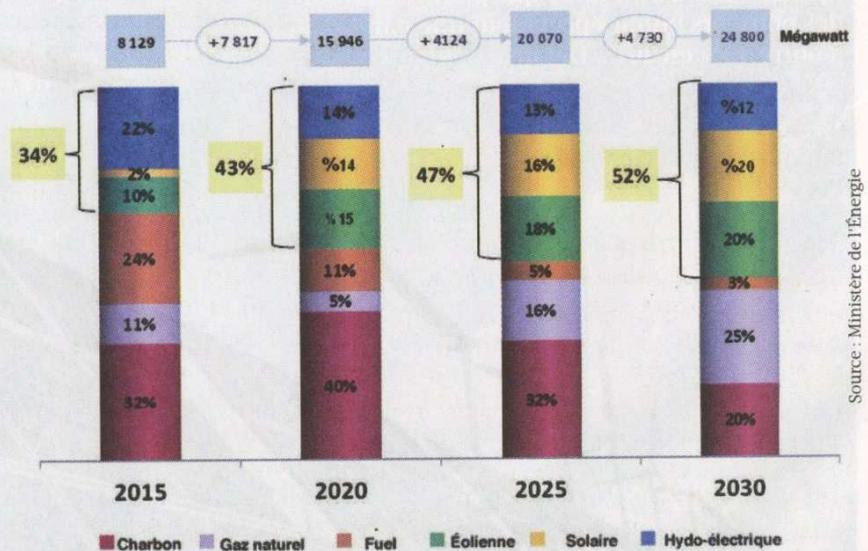
En outre, l'utilisation du fuel, qui constituait 24% du mix électrique en 2015, doit sensiblement baisser pour atteindre 11% en 2020, avant de tomber à 5% en 2025 puis à 3% à la fin de la décennie.

Outre la montée en puissance des énergies renouvelables, cette baisse du fuel s'explique également par le développement de l'utilisation du gaz natu-



À fin 2015, les énergies renouvelables représentaient 34% du système électrique national.

### Evolution du mix électrique à l'horizon 2030



Source : Ministère de l'Énergie

rel à partir de 2021, en raison de la réalisation d'une capacité additionnelle de 4.800 MW de centrales à cycles combinés fonctionnant au gaz naturel entre 2020 et 2030 dans le cadre du plan national pour le développement du gaz naturel liquéfié qui est en cours de mise en œuvre. Ainsi, la part du gaz naturel doit bondir de 5% en 2020 à 16% en 2025 pour grimper à 25% en 2030.

S'agissant du charbon, son rôle restera majeur même si sa part doit baisser entre 2020 et 2030. Ainsi, de 32% en 2015, cette part doit augmenter à 40% en 2020 du fait de l'entrée en service de nouvelles centrales avant de tomber à 32% en 2025 puis à 20% en 2030.

Rappelons que l'investissement global dans le secteur énergétique entre 2016 et 2030 est estimé à 40 milliards de dollars, dont 30 milliards pour les projets de production électrique de sources renouvelables. ■

Moncef Ben Hayoun

En 2030, le fuel ne devrait plus peser que 3% dans le mix énergétique.